



SOURNOISE AGRESSION SUR LA MAH2

Le 30 avril 2020 vers 16h, un Surveillant du CP Toulouse-Seysse a été victime d'une agression plutôt bien sournoise...

En effet, le Surveillant s'est rendu à la cellule 2242 occupée par 3 détenus dont 2 devaient sortir pour se rendre au RDV "quotidiens SMPR".

Après que les 2 premiers soient sortis, le 3ème pensionnaire s'est avancé sur le Surveillant et sans aucune raison lui a asséné un violent coup de poing au visage le faisant reculer.

Notre collègue est touché au niveau de la lèvre.

L'agresseur est alors sorti de la cellule pour continuer à en découdre.

Mais, fort heureusement, le Surveillant travaillait en binôme. Sa collègue a pu appuyer l'alarme qui n'a d'ailleurs pas fonctionné de suite.

Tentant de maîtriser le détenu, la collègue a eu le réflexe d'alerter en criant à l'aide. Les renforts sont arrivés et le 1er Surveillant a pu placer cet énergumène au quartier disciplinaire.

Le SPS ne doute pas de la sanction exemplaire dont fera l'objet ce voyou lors de son passage en commission de discipline pour avoir été l'auteur de cette agression gratuite sur un agent dépositaire de l'autorité publique.

A l'issue et comme à chaque agression physique sur personnel, le SPS souhaite qu'après son séjour au QD ce dernier aille finir sa peine dans un autre établissement.

Le SPS invite notre collègue à déposer plainte et à se constituer partie civile. La protection statutaire doit lui être accordée.

Le SPS souhaite un bon rétablissement à notre collègue et félicite l'ensemble de la MAH2 pour son professionnalisme.

Le binômage aux étages est essentiel, il tend à réduire la durée et la gravité des atteintes subies par les agents lors des phases d'agression commise par des détenus ; surtout, lorsque le matériel dédié à la sécurité et à la protection des agents, dysfonctionne....

Le 30/04/2020, David M. et Benjamin P. pour le bureau local SPS

LE Syndicat 100% Surveillants !